



Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Grosses-Roches  
Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par la soussignée greffière-trésorière de la susdite municipalité QUE :

Le conseil municipal de Grosses-Roches lors de la séance du 2 décembre 2024 a adopté la résolution 2024-12-201 établissant le calendrier 2025 des assemblées ordinaires du Conseil municipal.

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2025**, qui se tiendront le **lundi** à la salle du Club des 50 ans et Plus, au **159, rue Mgr Ross** à Grosses-Roches et qui débuteront à **19 h 30**.

Note : Dès que les travaux de construction du nouveau bureau municipal seront terminés comprenant une salle des délibérations situé, au 100 Route 132 Ouest à Grosses-Roches, les séances seront tenues à cet endroit. Un avis public sera envoyé pour informer la population.

• 13 janvier	• 3 février
• 3 mars	• 7 avril
• 5 mai	• 2 juin
• 7 juillet	• 11 août
• 8 septembre	• 1er octobre
• 10 novembre	• 1er décembre

Donné à Grosses-Roches, ce 3 décembre 2024.

*Linda Imbeault*

Linda Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière